Club Montagne Chenôve

« un jour de sentier, c'est huit jours de santé »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CLUB MONTAGNE du 13 octobre 2023

La réunion débute à 18 h 05

Personnalités invitées :

M. Falconnet Thierry, Maire de Chenôve, excusé.
Mme Popard Brigitte, Adjointe aux Sports, aux Loisirs et à la Jeunesse, excusée,
M. Fombarlet Jean-Marc, conseiller municipal délégué en charge du logement et des sports, excusé.
M. Monot Patrick, Président de l'OMS.
M. Bray Dominique, Président de la commission Pratiques/Adhérents du CDRP 21.

Adhérents du Club présent(e)s ou représenté(e)s par procuration :
Soit 33 membres sur 49 licenciés de la saison 2022 / 2023

Barbe Nathalie, Ben Said Intissar, Bernard Anne-Marie, Bernard Christian, Bernard Laurie, Bizet Nicole, Bredeau Béatrice, Brin Françoise, Chapuilliot Chantal, Coli Florence, Daller Simone, Genelot Catherine, Girard Claude, Gosselin Bernard, Guiller Josiane, Lambert Christine, Laporte Dominique, Lecard Christine, Leloir Claudine, Lubrez Frédéric, Maikhaf Khadija, Maikhaf Tarek, Mur Marie-Odile, Nicolet Sylvette, Pautrat Maryse, Pautrat Yves, Pierron Laurence, Pillet Françoise, Régnier Daniel, Rousseau Jean-Claude, Thierry Isabelle, Voillequin Jean-François, Zanaglio Dominique.

Membre scrutateur et dépouillement des votes :

Bernard Laurie.

Une projection vidéo, préparée par Anne-Marie Bernard, illustre les propos du Président et la vie du Club.

Début de séance :

RAPPORT MORAL

Voici mon sixième rapport moral et d'activités. Je salue tout d'abord les personnalités extérieures qui nous soutiennent ou nous accompagnent : Monsieur Thierry Falconnet, maire de Chenôve, sa première adjointe, Madame Brigitte Popard chargée des sports, Monsieur Jean-Marc Fombarlet, conseiller municipal délégué en charge du Logement et des Sports, qui est venu nous saluer brièvement avant le début de l'assemblée. Je les excuse tous les trois, malheureusement retenus par un séminaire des élus de la majorité municipale. Je salue également le président de l'OMS, Monsieur Patrick Monot, ici présent, et enfin nos interlocuteurs au Comité départemental de la randonnée pédestre, ici représenté par Monsieur Dominique Bray.

Je vais d'abord décrire la saison 2022-2023, puis la saison à venir et la vie du Club, sous la forme habituelle. Viendront ensuite les rapports financiers et l'élection du bureau, puis les prises de parole extérieures.

La saison écoulée 2022-2023

En 2022-2023, nous avons enregistré une légère augmentation des effectifs : 49 licencié(e)s, soit 7 de plus que la saison précédente. Notre recrutement concerne d'abord Chenôve (25), puis d'autres communes de l'agglomération dijonnaise et au-delà (23). Les femmes restent majoritaires à 75 %.

Nous avions programmé 25 randonnées à la journée. Une seule a été totalement annulée pour cause de pluie intense annoncée, une autre a été remplacée par notre participation au Rando, organisé le dimanche 14 mai, par le service municipal des sports. Une seule journée raquettes cette année (à Bellefontaine, le 4 février), au regard de l'enneigement et de la météo. Sur l'année complète, la participation moyenne se situe à 17,5 licenciés par randonnée, dans la moyenne des années précédentes. Nos circuits font une moyenne de 16,3 km. Au total, 46 adhérents sur les 48 ont participé à au moins une de ces randonnées. Le nombre de participants varie toujours selon la période de l'année, avec une baisse significative lors des randonnées estivales (24 au maximum le 24 septembre et 10 au minimum le 5 août). Cette année, Marie-Odile monte sur le podium ; elle a parcouru presque 357 km. Elle est suivie de Florence, puis de Laurence. Une gourde, offerte par l'OMS, a été remise à chacune des lauréates. Au total, les membres du Club ont parcouru 6793 km dans l'année. Le coût total du transport partagé pour ces randonnées à la journée aurait été de 133 €, pour quelqu'un qui les aurait toutes faites, ce qui, ajouté au montant de la licence et de la cotisation, représente un budget annuel toujours très modéré.

En septembre 2022, la semaine de randonnées en étoile, à Jonzieux (Loire), n'a mobilisé que 10 licencié(e)s. Ce séjour a coûté 368 €/personne, plus cher que d'habitude en raison de la demi-pension, très appréciée. Les plus assidus des participants ont parcouru environ 113 km.

Enfin, tout récemment, du 2 au 9 septembre, nous avons randonné dans le Puy-de-Dôme, basés à Saulzet-le-Froid, mais avec seulement 6 licencié(e)s (une double défection de dernière minute à cause du Covid). Le total cumulé des randonnées atteint 93 km sur la semaine. Cette année, le séjour a coûté 377 € ; c'est cher pour de la gestion libre, le prix de location étant réparti sur un trop faible nombre de participants. Je remercie l'implication de toutes et tous dans la logistique quotidienne.

La saison à venir 2023-2024

Le programme de la saison 2023-2024, a été élaboré entre avril et juin, par le bureau, à partir de notre propre documentation (topo-guides, applications de randonnée, sites Internet). Je rappelle ici que nous sommes preneurs de toutes suggestions, n'importe quand dans l'année. Le programme a été diffusé en juin avec les documents de réinscription. Il comporte 25 randonnées à la journée, dont certaines reportées des saisons précédentes. Le Club a acquis un boîtier GPS pour le suivi et l'enregistrement des itinéraires, afin d'éviter d'avoir à utiliser nos propres smartphones. Il est doté du fond topographique IGN.

Notre choix de proposer de simples journées raquettes (selon météo et enneigement), en parallèle d'une randonnée pédestre du programme, s'avère difficile à tenir. Outre les impératifs de la loi Montagne (tout le monde n'a pas des pneus neige ou équivalents), les prévisions météos fiables et la hauteur d'enneigement ne peuvent être connus, au mieux, qu'une semaine à l'avance ; cela nous oblige à nous organiser dans l'urgence. Il nous faut donc compter sur la réactivité des personnes intéressées, sauf à trouver une autre méthode.

La baisse continue, d'année en année, du nombre de participants au séjour, en dépit des sondages réalisés, nous a conduits à ne pas programmer d'emblée un séjour en septembre 2024. Nos propositions ne rencontrent plus le succès qu'elles ont connu, il y a ne serait-ce que 5 ou 6 ans en arrière. Aujourd'hui, préparer et programmer un séjour dans un gîte de groupe, à la période habituelle, c'est prendre le risque de s'y retrouver moins d'une dizaine - comme cette année - avec un coût élevé pour les participants. Les réponses aux sondages réalisés ne permettent pas de dégager une hypothèse viable, en termes de dates, de choix entre demi-pension et gestion libre ou encore de taux de participation. La participation de 6 adhérents au récent séjour de la maison des

sports municipale montre bien que ce n'est pas une simple question de prix. A mon sens, la solution ne peut passer que par un pré-engagement, 8 à 10 mois à l'avance, comme cela se pratique dans d'autres associations affiliées. Nous devons, en effet, savoir sur combien de participants compter AVANT de réserver quoi que ce soit.

Autre question à laquelle il va falloir réfléchir : la création de deux groupes de niveaux différents, tant pour les randonnées bimensuelles que pour les séjours. L'expérience montre que certain(e)s ont du mal à suivre, alors que d'autres voudraient conserver un bon rythme de marche. Qu'en pensez-vous ?

Un débat nourri s'engage avec la salle, au terme duquel se dégage une large majorité en faveur de la création de deux niveaux de marche. Un niveau de marche plus modérée (3,5 km/h et 15 km maximum) s'intercalerait entre des randonnées plus sportives. Ce choix implique de nombreuses modifications des pratiques habituelles, que le bureau devra soigneusement réfléchir. La saison 2023-2024 aura valeur de test.

Sachez que nous réfléchissons encore à une proposition plus courte, lors du long week-end de l'Ascension 2024 (8-12 mai). Un rapide sondage montre qu'une douzaine de personnes présentes sont intéressées. Cependant, un éventuel engagement, plusieurs mois à l'avance, suppose de pouvoir présenter un lieu, des dates et un programme suffisamment précis pour que chacun(e) puisse choisir d'y aller ou pas, en connaissance de cause. Le bureau devra donc travailler cette question très en amont.

Dernier point, en novembre 2024, le Club Montagne fêtera ses 40 ans. Nous avons un an pour décider quand et comment fêter cet anniversaire. Le bureau est d'ores et déjà ouvert à toute proposition, n'hésitez pas à faire des suggestions...

Le fonctionnement interne du club

Comme d'habitude, la mise en œuvre de notre programme s'est effectuée de manière collégiale et efficace, au sein du Bureau, qui s'est réuni 7 fois depuis septembre 2022. Tout au long de l'année, les membres actuels du bureau se sont beaucoup impliqués dans la bonne gestion du club, chacun à sa manière et souvent à distance. Au nom de toutes et tous, je les remercie, une nouvelle fois, très sincèrement pour leur engagement bénévole.

Notre communication vers l'extérieur a peu évolué. Nos coordonnées sont communiquées par le Comité départemental de la randonnée pédestre. Localement, le programme annuel est disponible à l'accueil de la Maison des Sports et, nos coordonnées peuvent y être communiquées à des personnes à la recherche d'un club de

randonnées ; j'en remercie ici le personnel d'accueil. L'annuaire des associations de la Maison de la vie associative, peut également contribuer à nous faire connaître. Nous avons, enfin, fabriqué et diffusé des flyers de présentation du Club (format A4 et A5). Je vous invite à en prendre et à les distribuer autour de vous, auprès de commerces ou d'amis.

Notre secrétaire, Jean-Claude, continue de renseigner méticuleusement notre site internet. On peut y trouver des informations générales sur le Club, auxquelles s'ajoute un suivi en texte et en images du déroulement du programme de la saison en cours. Cette année, pour mieux se faire connaître, le Club a adhéré à la plateforme cantonale « Nos-associations.fr », où notre programme et nos comptes rendus sont également diffusés et illustrés.

La communication, en interne, repose toujours sur la messagerie électronique : messages du Club, mais aussi invitations et informations extérieures. Année après année, je rappelle qu'il est important que le secrétaire sache, dès le jeudi, qui vient ou ne vient pas, afin de bien évaluer le nombre de voitures nécessaires et le coût du transport.

Je le souligne une fois de plus, nous devons impérativement recruter et tenter de nous rajeunir. Les Décloix ont déménagé et nous ont quittés ; d'autres adhérents ne sont venus qu'une ou deux fois et risquent de ne pas renouveler ; d'autres encore ont des problèmes de santé. Il faut remplacer ces absences. Les flyers devraient contribuer à nous faire connaître, à condition qu'ils soient diffusés. Nous avons également participé au forum des associations de la ville de Chenôve, le 1er juillet, ainsi que le 9 septembre dernier, à la manifestation « Forum des sports », organisée par l'OMS. N'hésitez surtout pas à inviter autour de vous, à faire connaître le club dès qu'une occasion se présente.

La formation est également un impératif essentiel. Nous vous transférons nombre de propositions du comité départemental (lecture de carte, boussole, animation, etc.), n'hésitez pas à y donner suite. L'association prendra en charge une partie des frais.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral, sans formuler les plus vifs remerciements du Club Montagne à la Ville de Chenôve, à son Maire, aux deux adjoints aux sports et à toute l'équipe municipale, ainsi qu'au président de l'OMS, pour l'aide financière et technique qu'ils nous apportent tout au long de l'année : la subvention annuelle (630 €), la mise à disposition gratuite des locaux, la location à prix d'ami du minibus ou encore l'information du public qui fréquente la Maison des Sports ou la Maison de la Vie Associative. Je remercie également nos instances fédérales, le CDRP 21, avec une mention particulière pour la permanente salariée,

Hélène Pérenon-Moulin, très réactive. Je remercie tout aussi chaleureusement tous les adhérents qui s'impliquent dans les activités du Club, à quelque niveau que ce soit (conduites de randonnées, coups de main ponctuels, chauffeurs, etc.). Outre la convivialité à laquelle nous tenons particulièrement, cette entraide et cette solidarité entre membres reste essentielle à la bonne vie et marche du Club.

C'est aussi pourquoi, je remercie tous les membres du bureau pour leur efficacité et leur réactivité tout au long de l'année, et en particulier les secrétaires, Jean-Claude et Anne-Marie, ainsi que les trésorières Isabelle et Christine, sans oublier Sylvette et Chantal, pour la logistique des séjours et Florence pour les aides ponctuelles (par ex. les stands). Sans les membres du bureau pour m'épauler, la charge de président serait bien plus compliquée et pesante. Je termine en souhaitant à toutes et à tous une très bonne saison 2023-2024 !

Yves Pautrat, Président

Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés lors du vote.

Rapport comptable :

Exercice 2022/ 23 Bilan simplifié :

ACTIF			PASSIF		
	N	N-1		N	N-1
1) ACTIF IMMOBILISÉ	-		1) FONDS DE L'ASSOCIATION	9 814,49	9 818,50
2) STOCKS	459,90	459,90			
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE	11 255,84	12 041,92			
4)DEÉPENSES CONSTATEES d'AVANCE	509,00	456,68	2)RECETTES CONSTATEES D'AVANCE	2 410,25	3 140,00
TOTAL ACTIF	12 224,74	12 958,50	TOTAL PASSIF	12 224,74	12 958,50

Le bilan à l'équilibre montre 12.224,74 € à l'actif et au passif.

Exercice 2022/ 23 Compte de résultat :

DÉPENSES			RECETTES		
	Montants	N-1		Montants	N-1
TOTAL DÉPENSES	6 236,30	5 398,53	TOTAL RECETTES	6 236,30	5 912,47
RESULTAT :		- 4,01	N-1 : 513,94		
TOTAL	6 232,30	5 912,47	TOTAL RECETTES	6 236,30	5 912,47

RÉSULTAT	
1) Compte de résultat VIE DU CLUB	-6,27
2) Compte de résultat Séjour JONZIEUX	2,26
→ Compte de résultat global	-4,01

La trésorière commente rapidement les différents chiffres. Le bilan, à l'équilibre montre 12 224.74 € à l'actif comme au passif.
Ces comptes sont certifiés exacts et sincères par la vérificatrice aux comptes : Louisette Henriot (lecture faite de son compte rendu suite à l'absence des vérificatrices).

Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés lors du vote.

Élection du bureau :

Le bureau sortant est composé de :

Bernard Anne-Marie, Chapuilliot Chantal, Lambert Christine, Nicolet Sylvette, Pautrat Yves, Rousseau Jean-Claude et Thierry Isabelle.

Le bureau entrant proposé au vote est composé de :

Bernard Anne-Marie, Chapuilliot Chantal, Coli Florence, Lambert Christine, Nicolet Sylvette, Pautrat Yves, Rousseau Jean-Claude et Thierry Isabelle.

Il est élu par 32 des présents et représentés après dépouillement des bulletins de vote par les membres scrutateurs.

Renouvellement du contrôle financier :

Les sortants sont Louisette Henriot et Marie-Odile Mur. Se présentent Louisette Henriot et Marie-Odile Mur.
Elles sont élues à l'unanimité des présents et représentés.

Intervention de Patrick Monot, Président de l'OMS :

Il nous félicite pour la représentation nombreuses des adhérents lors de cette assemblée, notre bonne tenue financière, l'ambiance du club et remercie les bénévoles, qui ne comptent pas les heures consacrées à la vie du club. Il parle également des aides financières que l'OMS peut attribuer, pour les formations : brevet fédéral, PSC1, et pour l'aide aux manifestations : ex. pour les 40 ans du club, ou le prêt du véhicule 9 places ou du bus de 40 places avec chauffeur (1€/km pour celui-ci).
Il nous précise également que la subvention à venir sera augmentée d'une centaine d'euros.

Intervention de Dominique Bray, représentant de la F.F.R.P. :

Il détaille les principales activités du comité :

- Organisation de manifestations grand public, ex : Salon des Séniors, Grand Déj, etc.
- Formations : animateur de randonnée, lecture carte et boussole, balisage, etc.

Il nous soutient pour la création de deux groupes de niveau et également sur l'idée de faire des randonnées parfois culturelles (visites de sites ou monuments).
Il nous parle également de la « Grande randonnée vers Paris », organisée par la FFRP préalablement aux JO 2024 à laquelle tous les clubs peuvent se joindre. L'évènement est encore en cours de construction. Un itinéraire Mâcon-Paris passera par Chenôve et Dijon, mi-avril. Les associations de Couchey et Chenôve pourraient réfléchir ensemble à une animation.

Mot de la fin par le président :

Le Président invite tous les présents au pot de l'amitié et les remercie de leur présence et de leur implication dans la vie de l'association.

La séance est levée à 19 h 25 et se termine par le partage du pot de l'amitié.

Yves Pautrat
Président

Jean-Claude Rousseau
Secrétaire